

Compassion Suisse Rue Galilée 3 1400 Yverdon-les-Bains

Consentement parental

L'objectif d'un parrainage Write&Pray est de permettre à des jeunes de devenir progressivement le parrain ou la marraine d'un enfant vivant dans l'extrême pauvreté, afin qu'ils acquièrent une compréhension de la pauvreté et une vision de la justice.

Un parrainage dure au maximum jusqu'aux 22 ans d'un enfant et constitue donc un engagement à long terme. Il peut cependant être annulé à tout moment. Dans ce cas, Compassion cherchera un nouveau parrain pour l'enfant.

Certains donateurs de Compassion soutiennent financièrement le parrainage Write&Pray, afin que des personnes plus jeunes, qui n'ont pas encore les moyens de parrainer un enfant, puissent le faire. L'objectif à long terme est que les plus jeunes, à partir de 25 ans, puissent prendre en charge le parrainage dans son intégralité, y compris financièrement.

Avant cela, c'est aux parents et aux enfants de décider s'ils souhaitent prendre en charge eux-mêmes une partie des dons de parrainage.

Votre enfant a exprimé le souhait de prendre en charge financièrement une partie du montant du parrainage. Pouvons-nous vous demander votre accord en tant que parents ? Nous vous en remercions d'avance.

Nous acceptons que (nom, prénom et date de naissance) :	
prenne en charge une partie des dons de parrainage. (Date, lieu, signature du parent ou tuteur) :	

D'avance merci de bien vouloir remplir cette déclaration de consentement et de nous la renvoyer par courrier ou par e-mail à : Compassion Suisse, rue Galilée 3, 1400 Yverdon-les-Bains ou info@compassion.ch